



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

GROUPE LSL PHARMA DÉVOILE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

La Société maintient le cap sur l'augmentation de ses revenus et de sa capacité de production

- Croissance de 43,5 % des revenus qui atteignent 2,0 M\$
- Marge brute de 34 %, en forte hausse par rapport à (23%) l'an passé et à 19% au premier trimestre
- BAIIA ajusté¹ (perte) de (260 000 \$) comparativement à (1,4 M\$) un an plus tôt
- Capitaux propres s'élevant à 10,5 M\$ et dette nette de 7,2 M\$ à la fin du trimestre

BOUCHERVILLE (QUÉBEC), le 29 août 2023 – GROUPE LSL PHARMA INC. (TSXV : LSL) – Groupe LSL Pharma inc. (« la Société » ou « le Groupe LSL »), une société pharmaceutique intégrée canadienne, a annoncé ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2023. Le rapport de gestion et les états financiers consolidés non audités de la Société sont disponibles sur SEDAR. À moins d'avis contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

« Nous sommes satisfaits de ces résultats qui montrent une progression constante de la demande pour nos produits », a affirmé François Roberge, président et chef de la direction du Groupe LSL. « La forte croissance des revenus est d'autant plus impressionnante compte tenu d'arrêts de production liés au déménagement des activités de Laboratoires LSL (« LSL ») dans une nouvelle usine à La Pocatière durant le trimestre. La cadence de production augmente selon nos prévisions, ce qui devrait se traduire par une hausse des revenus de plus de 15 % provenant des clients existants pour les prochaines années. Steri-Med a également affiché une solide performance au cours du trimestre et les efforts d'optimisation de son infrastructure actuelle permettront de doubler sa capacité de production d'ici la fin de 2023, tandis que l'ajout de nouveaux équipements vers la fin de 2024 doublera celle-ci de nouveau. »

INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES (en milliers de \$ CA, sauf les montants par action)	Deuxième trimestre clos le		Période de six mois terminée le	
	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022
Revenus	2 034	1 418	4 058	3 283
Bénéfice brut	692	(332)	1 079	(977)
BAIIA ajusté¹	(260)	(1 364)	(263)	(2 947)
Perte nette	(3 101)	(1 339)	(7 234)	(3 579)
Perte nette par action	(0,04)	(0,02)	(0,09)	(0,05)
Nombre moyen pondéré d'actions en circ. ('000s)	82 434	65 465	78 150	64 150

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux normes IFRS. Voir la section Mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023, le Groupe LSL a généré des ventes de 2,0 M\$, en hausse de 43,5 % par rapport à 1,4 M\$ pour la même période de l'année précédente. L'augmentation reflète l'efficacité des mesures visant à stimuler les ventes et mises de l'avant au cours des périodes précédentes, lesquelles ont été partiellement atténuées par des périodes d'arrêt programmées en raison de la transition vers la nouvelle usine de fabrication de LSL à La Pocatière, au Québec.

Le BAIIA ajusté, qui exclut les éléments affectant la comparabilité, a affiché une perte de 260 000 \$, comparativement à une perte de 1,4 M\$ un an plus tôt. Cette amélioration est attribuable à une augmentation du bénéfice brut, lequel a totalisé 692 000 \$ comparativement à une perte de 332 000 \$ l'année dernière, tandis que les frais de vente et d'administration sont demeurés relativement stables malgré la forte croissance des revenus.

La perte nette pour le trimestre s'est élevée à 3,1 M\$, soit 0,04 \$ par action, contre une perte nette de 1,3 M\$, soit 0,02 \$ par action, lors de l'exercice précédent.

RÉSULTATS DES SIX PREMIERS MOIS

Pour les six premiers mois de l'exercice 2023, le Groupe LSL a enregistré des revenus de 4,1 M\$, en hausse de 23,6 % comparativement à 3,3 M\$ pour la même période de l'exercice précédent. Le bénéfice brut s'est élevé à 1,1 M\$, par rapport à une perte de 1,0 M\$ un an plus tôt. Le BAIIA ajusté a affiché une perte de 263 000 \$, en amélioration par rapport à une perte de 2,9 M\$ lors de l'exercice précédent. La perte nette a totalisé 7,2 M\$, soit 0,09 \$ par action, contre une perte de 3,6 M\$, ou 0,05 \$ par action, un an plus tôt.

SITUATION FINANCIÈRE

Reflétant les placements privés conclus au premier trimestre de l'exercice, les capitaux propres s'élevaient à 10,5 M\$ au 30 juin 2023, contre 5,6 M\$ au début de l'année. La Société a utilisé une partie du produit net global de 8,4 M\$ pour réduire sa dette, qui s'élevait à 7,2 M\$, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, au 30 juin 2023, contre 9,3 M\$ au début de l'exercice.

Le fonds de roulement s'est également amélioré, passant de (7,0 M\$) au 31 décembre 2022 à (3,7 M\$) au 30 juin 2023. L'amélioration est attribuable à une hausse des stocks liée à l'augmentation de la production de Steri-Med depuis le début de l'exercice afin de répondre à la demande croissante pour les produits du Groupe LSL, à la présence d'un solde de trésorerie résultant des placements privés et à la diminution de l'encours de divers passifs financiers.

ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 2 août 2023, la Société a conclu une nouvelle facilité de crédit à court terme de 1,5 M\$ avec une banque à charte canadienne. La Société a par la suite remboursé la totalité du montant dû au titre d'autres passifs financiers. Le nouveau financement à court terme est garanti par une hypothèque de premier rang sur les comptes-clients et les inventaires.

DÉPART DU CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

Le Groupe LSL annonce le départ de Sylvain Richer, chef de la direction financière, pour des raisons personnelles et afin de relever de nouveaux défis en date du 31 août 2023. La Société a entrepris un

processus afin de lui trouver un remplaçant. D'ici-là, François Roberge assumera l'intérim et monsieur Richer demeurera disponible afin d'assurer une transition harmonieuse.

PERSPECTIVES

« L'augmentation de capacité de production permettra au Groupe LSL d'accélérer son développement, tant au niveau des produits que des marchés. Tout d'abord, depuis le début de 2023, l'équipe de la division Steri-Med a entrepris les processus de certification en vue de commercialiser de nouveaux produits stériles qui devraient être mis en marché à la fin de 2024 et en 2025. De plus, la progression de nos discussions avec d'importants clients américains laisse entrevoir une percée dans cet important marché, possiblement en 2025. Pour sa part, la division LSL prévoit élargir son offre au créneau des produits de santé naturels d'ici 2024 et demeure active afin de saisir des occasions d'affaires aux États-Unis et en Europe. Enfin, nous continuons d'évaluer l'opportunité d'acquisitions stratégiques qui nous permettront d'élargir davantage notre portefeuille de produits », a conclu M. Roberge.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les mesures financières non conformes aux normes IFRS incluses dans le présent communiqué ne sont pas des mesures reconnues en vertu des normes IFRS et n'ont pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS; elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Lorsqu'elles sont utilisées, ces mesures sont définies de manière à permettre le rapprochement avec la mesure IFRS la plus comparable. Ces mesures sont fournies à titre d'information supplémentaire pour compléter les mesures IFRS, en permettant de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société, de son point de vue. En conséquence, elles ne doivent pas être considérées isolément ni se substituer à l'analyse des informations financières du Groupe LSL présentées selon les normes IFRS. Malgré l'importance de ces mesures pour la direction dans la définition des objectifs et l'évaluation des performances, la Société souligne qu'il s'agit de mesures non conformes aux normes IFRS dont l'utilité pour les investisseurs peut être limitée.

La Société utilise des mesures non conformes aux IFRS, telles que le BAIIA et le BAIIA ajusté, pour fournir aux investisseurs une mesure supplémentaire de sa performance opérationnelle et ainsi mettre en évidence les tendances de son activité principale qui pourraient autrement ne pas être apparentes si l'on n'avait recours qu'aux mesures financières conformes aux IFRS. La Société observe également que les analystes financiers, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans l'évaluation des émetteurs. Le Groupe LSL utilise également des mesures non conformes aux normes IFRS pour faciliter la comparaison des performances opérationnelles d'une période à l'autre, préparer les budgets d'exploitation annuels et évaluer sa capacité à répondre aux besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement. La définition et le rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté utilisés et présentés par la Société avec les mesures IFRS les plus directement comparables sont détaillés ci-dessous.

Le **BAIIA** se définit comme le bénéfice ou la perte net(te) corrigé(e) de la charge d'impôt sur le résultat, de l'amortissement des immobilisations corporelles, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, des intérêts sur les dettes à court et à long termes et d'autres coûts de financement tels que le gain ou la perte de change, les revenus d'intérêts et autres. La direction utilise le BAIIA pour évaluer la performance opérationnelle de la Société.

Le **BAIIA ajusté** se définit comme le BAIIA ajusté pour les coûts spéciaux de recrutement et les indemnités de départ des employés, les honoraires professionnels spéciaux, la rémunération à base d'actions et les autres coûts d'émission de bons de souscription ou d'options, les frais de déménagement et les autres dépenses liées à l'inscription de la Société à la cote de la Bourse de croissance TSX. La Société utilise le BAIIA ajusté comme une mesure clé pour évaluer la performance de l'entreprise lorsque l'on compare les résultats aux budgets, aux prévisions et aux années précédentes. La direction estime que le BAIIA ajusté est une mesure plus précise de la génération de flux de trésorerie que, par exemple, les flux de trésorerie provenant des opérations, car il élimine les fluctuations des flux de trésorerie causées par des changements inhabituels dans le fonds de roulement.

Rapprochement de la perte nette avec le BAIIA et le BAIIA ajusté (en milliers de \$ CA)	Deuxième trimestre clos le		Période de six mois terminée le	
	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022
Perte nette	(3 101)	(1 339)	(7 234)	(3 579)
Frais financiers nets	389	(309)	842	67
Amortissement	289	284	538	565
BAIIA	(2 423)	(1 364)	(5 854)	(2 947)
Coût lié à la prise de contrôle inversée	1	-	2 488	-
Frais de déménagement	99	-	132	-
Charges liées à la rémunération à base d'actions	2 063	-	2 971	-
BAIIA ajusté	(260)	(1 364)	(263)	(2 947)

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs tels que définis par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs peuvent généralement être reconnus par l'utilisation d'une terminologie prospective telle que « peut », « sera », « s'attendre à », « avoir l'intention », « estimer », « continuer » ou une terminologie similaire. Les énoncés prospectifs reposent sur un certain nombre d'hypothèses et sont soumis à divers risques et incertitudes connus et inconnus, dont beaucoup échappent à la capacité de la Société à les contrôler ou à les prédire, ce qui pourrait entraîner une différence matérielle entre les résultats ou les performances réels et ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, ceux identifiés dans les documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières, tels que les évolutions législatives ou réglementaires, l'intensification de la concurrence, les changements technologiques et la conjoncture économique générale. Tous les énoncés prospectifs présentés ici doivent être considérés conjointement avec ces documents.

Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Aucune garantie ne peut être donnée que l'un ou l'autre des événements mentionnés dans les déclarations prévisionnelles se produira, et si l'un d'entre eux se produit, les résultats réels, les performances ou les réalisations de la Société pourraient différer matériellement des résultats exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont valables à la date de ce dernier. La Société ne s'engage pas à mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

À PROPOS DU GROUPE LSL PHARMA INC.

Le Groupe LSL Pharma est une société pharmaceutique canadienne intégrée spécialisée dans le développement, la fabrication et la distribution de produits de santé naturels et de suppléments alimentaires de haute qualité sous forme solide, ainsi que de produits pharmaceutiques ophtalmiques stériles de haute qualité. Pour plus d'informations, veuillez consulter www.laboratoirelsl.com et www.sterimedpharma.com.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

CONTACT :

François Roberge, président et chef de la direction

Téléphone : 514 664-7700

Courriel : Investors@groupelslpharma.com